

A. PIASTRA - C. MOLLET

Avocats Associés

15, rue Triqueti - 45200 MONTARGIS

Tél. 02.38.85.47.82 - Fax : 02.38.93.94.28

LISTE DE PIÈCES À FOURNIR
EN DOUBLE EXEMPLAIRE
A DÉFAUT ELLES NE SERONT PAS ACCEPTÉES
PAR LE SECRETARIAT

1° - A LA MAIRIE DE MARIAGE (en original)

- Acte de mariage intégral, daté de moins de trois mois

2° - CHEZ LE NOTAIRE QUI A RECU L'ACTE (en photocopie uniquement)

- Contrat de mariage s'il en existe un
- Donation entre époux s'il en existe une

3° - A LA MAIRIE DE NAISSANCE (en original)

- Acte de naissance de Monsieur intégral, daté de moins de trois mois
- Acte de naissance de Madame intégral, daté de moins de trois mois
- Acte de naissance de chaque enfant intégral, daté de moins de trois mois

4° - PIÈCES RELATIVES AUX RESSOURCES (en photocopie uniquement)

- Dernière déclaration sur les revenus ou dernier avis d'imposition sur les revenus
- Dernier bulletin de salaire s'il comporte le cumul des mois précédents ou les trois derniers bulletins de salaire ou les justificatifs de ressources pour les trois derniers mois (pension, retraite,...)
- Bulletin de salaire ou justificatif de ressources (pension, retraite...) du mois de décembre de l'année précédente
- Dernier avis de la CAF

5° - AUTRES RENSEIGNEMENTS (en photocopie uniquement)

- Copie d'une pièce d'identité avec photo récente (CNI, Permis de conduire, passeport)
- Livret de famille: copie de toutes les pages, y compris les feuillets mentionnant les enfants et les feuillets vierges suivants
- Nom de la caisse de retraite de chacune des parties
- Numéro de Sécurité Sociale de chacune des parties